

Bicyc' LETTRE

Journal de l'association nantaise "Place au vélo" > Mai 2013 > n°95

ÉDITO

UNE IMAGE TRÈS CONTROVERSÉE D'UNE VILLE CYCLABLE

Terra Eco consacre Nantes comme 4^{ème} ville de France où les cyclistes seraient les plus heureux. Dans le même moment le site <http://copenhagene.eu> la classe comme 5^{ème} ville cyclophile à l'échelle mondiale pour le vélo juste derrière Bordeaux. Curieux classements pour ceux d'entre nous qui voyageons un peu partout dans le monde et qui pouvons évaluer combien les retards français restent énormes dans les domaines des déplacements à vélo. La France est sous-équipée en infrastructures cyclables urbaines et périurbaines au regard des pays du Nord de l'Europe, voire de certaines grandes villes américaines comme Seattle ou asiatiques comme Tokyo. Place au Vélo a souligné les efforts budgétaires faits par Nantes Métropole, mais nous sommes loin du compte : 13 euro/an/hab. contre le double à Utrecht qui investit depuis des dizaines d'années dans une politique vélo. Ce n'est pas doubler l'effort mais largement le tripler pour répondre aux enjeux actuels de la mobilité.

Pourrait-on aussi entendre, écouter les pratiquants du vélo urbain ? Sur ce point on peut se poser des questions sur la volonté politique de Nantes Métropole à prendre en compte nos demandes et nos observations sur la qualité des aménagements. Nous avons la volonté d'avoir des relations constructives avec les services de la Communauté Urbaine en échange d'une réelle concertation. Or le Vice-Président chargé des déplacements doux nous a envoyé un courrier le 11 avril pour que nous cessions d'envoyer nos observations au chef du service concerné. Nous serions en effet à la limite du harcèlement de ce fonctionnaire en lui transmettant nos remarques au sujet des aménagements. Il refuse ainsi de jouer le jeu de la concertation. Quelques exemples :

- Nous avons demandé et convenu d'une charte de fonctionnement en juin 2012, celle-ci n'a toujours pas été signée ;
- Nous demandons la transmission des projets d'aménagements s'ils nous parviennent c'est très souvent au dernier moment ;

Ce dialogue « citoyen » ne se fait que dans un seul sens. Il n'est entendu que s'il rentre dans les cases prévues par la collectivité urbaine et que s'il sert ses intérêts. Par exemple notre demande de Tourne à Droite aux feux a été généralisée et Nantes Métropole ne cesse de communiquer sur cette avancée soit disant d'avant-garde alors que ce dispositif existe depuis plus de 20 ans en Europe du Nord !

Les déplacements à vélo ne sont pas perçus par les politiques comme un avenir inéluctable.

Il y a globalement deux paradigmes :

- On communique beaucoup sur le vélo, on lui réserve quelques espaces, c'est tendance et bon pour l'image de modernité ;
- On aménage l'ensemble des espaces publics pour favoriser le développement des déplacements actifs tels que le vélo, considérant qu'ils sont des facteurs essentiels d'amélioration de l'environnement urbain et social car le tout automobile n'est plus viable aujourd'hui ;

Pour nous le choix est fait. C'est d'abord avant tout d'une qualité d'aménagements dont nous avons besoin sur l'ensemble de l'agglomération.

Sachons nous faire entendre, nous sommes des citoyens responsables ; rendez vous samedi 25 mai pour refaire une belle bande cyclable rue de Strasbourg et le 9 juin pour la Fête du Vélo entre Erdre et Loire.

Jean Paul BERTHELOT
Président Place au Vélo

Revue de presse
Actualités p2

Infos
Nantes Métropole p3

Aménagements p4-5

Les Actions PAV p6

Les plassevélistes
écrivent p7

Agenda p8

À noter
dans vos agendas :

Réunion adhérents
18 juin : 20H30

Au local de Place au Vélo
1 rue d'Auvours

Thème : Quels projets voulons-nous prioriser pour la prochaine mandature municipale ?



NANTES AU PIED DU PODIUM....

Terra Eco consacre son N° d'avril au vélo.
<http://www.terraeco.net/Velo-les-Francais-en-sont-fous,48959.html>

Très bon dossier que vous pouvez consulter au local de Place au Vélo. Nantes est placée à la 4ème place comme ville française où il fait bon pédaler. Sans surprise Strasbourg est à la première place suivie de Bordeaux qui sur les dix dernières années a fait des efforts considérables en matière d'aménagements. Toulouse est troisième, un constat ce sont des agglos de taille à peu près similaire qui se placent sur ce podium. Un regret, Place au Vélo n'a pas été consultée pour cette enquête. Le site danois <http://copenhagenize.eu> lui place Nantes à la 6ème place mondiale toujours derrière Bordeaux on peut, comme on le souligne dans l'édito, s'interroger sur les critères retenus pour cette enquête. Là encore nous n'avons pas été consultés !

GUIDON D'OR : BRAVO À LA VILLE DE TOURS

La FUB décerne son Guidon d'Or à Tours (37) pour la requalification du pont Wilson, dans le cadre de la construction de la première ligne de tramway qui sera inaugurée en septembre 2013. Ce pont franchissant la Loire au cœur de la ville (ancienne RN 10) ne sera accessible aux voitures que dans un sens, les cyclistes partageant avec les piétons un espace de 4,20 m de large : tout un symbole !

CARTON ROUGE À MARSEILLE : ON SOUHAITE BEAUCOUP DE COURAGE À NOS AMIS CYCLISTES MARSEILLAIS

La FUB décerne son Clou rouillé à la Ville et la Communauté urbaine de Marseille, dont les très rares aménagements cyclables ne sont souvent réduits qu'à des « coups de peinture sur le trottoir », quand ils ne sont pas totalement inutilisables, dangereux ou obstrués par des automobilistes en stationnement. La Ville continue à privilégier le tout voiture au détriment de l'espace dédié aux vélos et aux piétons, et le peu d'aménagements cyclables dont elle s'est

dotée ne sont pas respectés. Malgré trois jugements du tribunal administratif en faveur des associations provélo marseillaises, la politique cyclable de la ville reste minimaliste. A l'heure où le PDU est ouvert à l'enquête publique, la FUB espère que cette « distinction » permettra de faire bouger les mentalités.

MORTALITÉ À VÉLO

Vélocité N° 120 (disponible au local)
Source : ONISR

Année	Vélos Nb. acc. mortels	Total acc. mortels
2000	273	8170
2001	259	8253
2002	226	7742
2003	203	6126
2004	179	5593
2005	180	5318
2006	181	4709
2007	142	4620
2008	148	4275
2009	162	4273
2010	147	3992
2011	141	3963
2012	155	3645

On note une légère augmentation des accidents mortels à vélo. Il faut pondérer ces données en les corrélant avec l'augmentation des déplacements à vélo et le fait que majoritairement les accidents graves se situent en dehors des agglomérations. Le CERTU précise que les « cédez le passage cycliste aux feux » (définition officielle des « Tourne à droite ») et les doubles sens cyclable sont hors de cause ; au contraire les D.S.C. sont un facteur de diminution de la vitesse des voitures.

Les statistiques ne différencient pas les accidents qui ont lieu dans le cadre des déplacements quotidiens de ceux survenant au cours d'une pratique cyclosportive.

ATELIERS VÉLOS ET INNOVATION SOCIALE

Avec les ateliers vélos ou brico vélos le secteur associatif devient un acteur prometteur de l'économie du vélo. Vélocité N° 120 (disponible au local)

Un article intéressant écrit par Romain Denoyer et Julien Allaire « L'Heureux Cyclage »



VU À NANTES : MAIS QUE FAIT LA POLICE ? C'EST COMBIEN LA « PRUNE » POUR STATIONNEMENT DANGEREUX ?

Article R 417-10 : « est considéré comme gênant la circulation publique l'arrêt ou le stationnement d'un véhicule sur les voies vertes, les bandes et pistes cyclables ainsi qu'en bordure des bandes cyclable. Sanction : amende de 4ème classe, immobilisation et mise en fourrière du véhicule, retrait de 3 points... »

Article R 416-19 : « lorsqu'un véhicule immobilisé sur la chaussée constitue un danger pour la circulation le conducteur doit assurer la présignalisation de l'obstacle en faisant usage de ses feux de détresse. Le fait pour tout conducteur de ne pas assurer la présignalisation est puni d'une amende de 4ème classe »

SEMAINE FÉDÉRALE CYCLOTURISME

Les amis de la FFCT organisent la semaine fédérale cet été à Nantes du 4 au 11 août. Cet événement va réunir entre 10.000 et 15.000 cyclistes. Si vous souhaitez accueillir chez vous durant cette semaine des participants prenez contact avec l'équipe organisatrice au : 02 40 46 42 76 ou e-mail : cosfic-2013@orange.fr

Ce sera une belle occasion de faire découvrir le vélo urbain à Nantes à des pratiquants qui parfois appréhendent moins bien les difficultés des déplacements à vélo dans l'espace urbain.

LA GALÈRE DES CYCLISTES MONTANT LA CÔTE DU PONT DU CENS VERS LE BOUT DES PAVÉS

Il est vrai qu'au delà des boulevards de ceinture, on n'est plus tout à fait à Nantes mais déjà un peu en banlieue et donc, loin du cœur de la grine capitale européenne. Répétons le, les faits sont têtus, six mois après la fin des travaux d'aménagement de voirie pour accueillir la ligne chronobus C2, la bande cyclable Pont du Cens vers Bout des pavés n'est toujours pas réalisée, et même, avant d'exister, l'espace qui lui est réservé sert à bien autre chose, chantier, stationnement... Six mois après la fin des travaux, le grenailage de la chaussée, préalable au marquage, est entamé. Ouf ! On a cru un moment qu'il y avait un menteur dans le coin ! C'est juste un gros retard ou un gros oubli dilué dans de la comm'.

Pendant ce temps les bagnoles se garent bien comme il faut, dans les espaces délimités par de la peinture blanche devant la nouvelle agence bancaire. Tiens comme c'est drôle, cela a été fait à temps !

Un peu plus loin cela se corse, pour le cycliste. Pour lui et le piéton, qu'il sorte la boussole, qu'il s'arme de patience, le cycliste doit passer sur le trottoir. Mais faute de continuité dans la voirie, il disparaît des radars ; passe-t-il sous le macadam ? Réglementairement il n'a plus rien à faire ici, il n'existe plus.

Qu'il se rassure, un jour à force de grenailage et de peinture... grâce à super NM, il resurgira pimpant sur le trottoir, qu'il partage avec les piétons...

Et si le cycliste n'a pas la vue basse, il saisit dans le même instant que son parcours est sans issue ! Une cabane de chantier l'a précédé, le terrain est occupé. En fait, jusqu'à présent, il a cru à une bande cyclable mais ce n'était qu'une opération de comm' à peu de frais.

Puis des panneaux annoncent des travaux. Enfin le retour au monde normal de la circulation automobile.

Attention les panneaux n'annoncent pas le chantier où se trouve l'algeco sur la bande cyclable, ils annoncent le chantier suivant... les misères suivantes du cycliste et de ses congénères, les marginaux de la circulation, le simple piéton, le piéton à mobilité réduite pour cause de handicap, de faiblesse, ou de poussette, des enfants qu'il guide, des colis qu'il transporte...

Ceux-ci qui ne sont juste dignes que de quelques bricolages...

Thierry

Dernière minute : les peintures auraient été faites le lundi de la Pentecôte une opération du St Esprit !



PLACE AU VÉLO L'EMPÊCHEUR DE TOURNER EN ROND

Le Vice Président délégué aux déplacements doux nous a envoyé un courrier pour nous demander d'éviter de « solliciter en permanence les services de Nantes Métropole sur la connaissance des travaux en cours, ». C'est vrai que nous avons « inondé » de messages les services de Nantes Métropole entre la date du 15 mars qui était la dernière réunion que nous avons eue avec Nantes Métropole et le 15 Mai puisque nous avons transmis huit courriels qui correspondent aux observations que vous nous envoyez sur les différents quartiers ou communes de l'agglomération. À ces courriels nous joignons un petit dossier synthétisant nos observations. Ci-après la liste des messages transmis.

Document 1 : Il s'agit de l'ensemble des messages que nous avons transmis à NM sur l'année 2012 et qui n'ont pas eu de réponse. NM s'est engagée à nous répondre lors de la réunion du mois de juin prochain. Un an pour répondre c'est la moindre des choses.

Document 2 : Document portant sur l'aménagement de la voie cyclable du pont de la Jonelière et de la porte de la Beaujoire.

Document 3 : Il s'agit d'une photo prise au parking vélo sécurisé de la Haluchère et qui montre une moto attachée et stationnée dans ce parking.

Document 4 : Document faisant observer :

- le manque de jalonnement de l'itinéraire Loire à Vélo le long du Bd de Sarrebruck
- le manque d'aménagement de cet itinéraire pour franchir le pont W. Brandt à hauteur du Stade M. Saupin
- l'absence d'itinéraire Loire à Vélo pour rejoindre la gare Sud SNCF

Document 5 : Il s'agit de la mauvaise signalisation du DSC de la rue A. Fourny à St Sébastien

Document 6 : Document soulignant les retards interminables de la peinture au sol du chantier de la route de Rennes au Pont du Cens (voir ci-contre le texte plein d'humour de Thierry)

Document 7 : dossier envoyé conjointement à la ville de Vertou et à Nantes Métropole au sujet des manques d'aménagements cyclables de cette commune

Document 8 : diverses observations portant sur le manque d'appuis vélos, le manque de signalisation au sol sur certains aménagements, le problème du stationnement des véhicules sur les bandes cyclables, l'absence quasi-totale de jalonnement sur l'agglomération.

Tous ces documents seront mis en ligne sur le site de Place au Vélo

AMÉNAGEMENTS



1



2



3



4



5



6



7

1 STATIONNEMENT VÉLOS

Un manque criant d'appuis vélo en centre ville quand ils ne sont pas squattés par les motos ou scooters. Place du Pilori ils ont même été supprimés ! Que Nantes prenne exemple sur Amsterdam ou Copenhague pour multiplier les appuis vélo en zone piétonne

2 LE COURS OLIVIER DE CLISSON

Qui peut deviner qu'ici c'est une voie cyclable ?

3 QUAI BACO

Piétons ? Vélos ? Comment le savoir ? On nous a répondu que cette voie était bidirectionnelle mais où sont les pictogrammes ? Et que font ces potelets au milieu des voies ? À quand un marquage clair et net ?

4 PÔLE HALUCHÈRE

Malgré nos demandes aucune amélioration pour le cheminement totalement aberrant de ce pôle pourtant flambant neuf ! La voie verte arrive sur un trottoir...

5 VERTOU

Ici un exemple d'un aménagement totalement inadapté aux cyclistes ; mais cette commune accuse un retard énorme en terme de déplacements vélo.

6 ST SÉBASTIEN

Un DSC mal indiqué rue Alexandre Fourny il manque un panneau « Sauf vélos »

7 PONT W. BRANDT

Une belle voie cyclable sur l'itinéraire Loire à Vélo qui débouche sur un giratoire très difficile à franchir. Interrogée sur ce point noir Nantes Métropole ne donne pas de réponse. À noter une absence totale de jalonnement sur cet itinéraire. Les cyclos voyageurs doivent sortir cartes et GPS pour se diriger !



RUE DE STRASBOURG ON NE LÂCHERA RIEN !

On ne va pas refaire l'histoire. Mais cette rue a été mal aménagée voilà une quinzaine d'années. Nantes Métropole et la ville de Nantes doivent s'engager à concevoir un autre type d'aménagement en conformité avec l'image que Nantes veut nous donner en matière de politique vélo. Il y a quelques temps on nous a répondu qu'avec le cours de 50 Otages les cyclistes pouvaient se rendre sans difficulté vers la gare SNCF ou vers les quartiers de l'île Beaulieu. Sauf que bien sûr cela nous fait faire un détour de plus de 1 km. De qui se moque-t-on ? D'autant que l'Hôtel de Ville se trouve dans cette rue. Cette rue doit devenir cyclable. Dans un premier temps il suffit de supprimer quelques places de stationnement. Dans un deuxième temps cette rue, dont le « Monsieur Vélo » nous dit qu'elle est en zone 30, doit être reconfigurée en supprimant cette espèce de bande centrale qui ne sert à rien. La rue de Strasbourg c'est le clou rouillé planté dans le pneu du vélo nantais. Les fins experts qui ont évalué les déplacements à vélo dans l'agglomération auraient besoin d'une bonne paire de lunettes !



FÊTE DU VÉLO LE DIMANCHE 9 JUIN SUR LA VOIE VERTE

RENDEZ-VOUS LE DIMANCHE 9 JUIN POUR UN CIRCUIT ENTRE ERDRE ET LOIRE

Nouveau parcours pour cette 13^{ème} édition de la Fête du vélo qui se déroulera le dimanche 9 juin de 9h à 18h. Au programme, un itinéraire nature sur la voie verte de Carquefou - St Mars du Désert avec un retour vers Nantes par Mauves, Thouaré et Sainte-Luce. Une balade en famille ou entre amis à bicyclette sur la voie verte, pour un jour réservé aux vélos à travers les communes de Carquefou, Saint-Mars-du-Désert, le village de La Gouachère, Mauves et Thouaré. Parcours fléché et semi-sécurisé de Carquefou à Thouaré. Ce trajet sera l'occasion pour petits et grands de participer à cette fête populaire. La Fête du Vélo ne comporte ni départ, ni arrivée, les participants peuvent partir de chaque commune en suivant le sens de circulation des vélos.

Au programme : animations gratuites, contrôles techniques, restauration sur place. Venez quand vous le souhaitez, entre 9h et 18h le dimanche 9 juin : itinéraire fléché. Le village itinérant « Y'a de l'Echo » sera présent sur le site du Port à Thouaré. De 10h à 18h, les 14 associations du réseau Ecopôle partageront avec les participants leurs savoirs et savoir-faire.

Appel aux bénévoles : Place au Vélo a aussi besoin de ses adhérents pour le bon déroulement de la journée. Sécurité, stands, commissaires volants.

Appelez Capucine au local : 02 40 200 400 pour proposer vos services.

ACTIONS DE PAV

COACHING VÉLO

L'opération est en cours mais pas encore d'inscription : "Oser le vélo en ville, avec un coach c'est facile"; il faut en parler autour de vous et nous comptons sur le bouche à oreille pour encourager les hésitants à se lancer. L'information est passée aussi dans les médias et les flyers sont visibles dans les espaces publics. Proposez cette possibilité aux voisins, collègues ou aux proches; les bénévoles de Place au Vélo sont prêts à donner le coup de pouce pour mieux apprécier le vélo dans l'agglomération nantaise ! On compte sur vous !

BALADES, RANDONNÉES À VÉLO CET ÉTÉ

L'été arrive, belle occasion pour s'évader à vélo plus ou moins loin en fonction du temps dont on dispose.

Les balades d'une journée

À partir de Nantes on peut facilement rejoindre la côte et revenir en train. Pornic et Le Croisic sont desservis par des TER ; on peut aller vers Angers sur l'itinéraire Loire à Vélo en faisant également un mixte train/vélo. Une belle boucle peut vous conduire de Nantes par la rive Nord de la Loire jusqu'à Mauves pour un retour par la voie verte de la Divatte qui vous ramènera par la rive Sud à St Sébastien. La voie verte de Carquefou vous amènera jusqu'à St Mars la Jaille. Le canal de Nantes à Brest vous tend les bras et vous pouvez facilement rejoindre Redon et revenir en train.

Les itinéraires de plusieurs jours

Vous allez sur le site de l'AF3V et vous pourrez repérer l'ensemble des voies vertes ou des véloroutes de France. <http://www.voies-vertes.info/index.php>

Si vous voulez loger en gîte ou chambres d'hôtes allez sur le site : <http://www.gites-refuges.com/v2/index.htm>. Les hébergements sont classés par département mais il manque un lien qui renvoie à une carte pour les situer précisément sur l'itinéraire que vous envisagez.

Consultez également les sites des Conseils Généraux ou Régionaux ils comportent en général des informations sur les voies et les itinéraires vélos. Venez au local de Place au

OSEZ

le Vélo en ville Avec un Coach c'est facile!

c'est
GRATUIT!
Tous les ans
d'Avril à Juin



Vélo vous y trouverez également de la doc qu'on pourra éventuellement vous prêter.

Voyager avec son vélo en train

TER : En principe tous les TER acceptent les vélos. Attention évitez les périodes d'affluence et les heures de pointe car le contrôleur peut être en droit de vous refuser l'accès au train s'il n'y a plus de place.

Train Interloire : Compte tenu de l'affluence et de l'intérêt touristique de Loire à Vélo, l'Interloire (Le Croisic-Orléans) comporte du 15 Juin au 15 septembre un wagon/fourgon pour les vélos. Toutes les infos sur le lien : <http://www.loireavelo.fr/infos-pratiques/acces-itineraires/train-velo-loire>

Train Intercités : Attention bien vérifier avant sur internet si le train accepte les vélos ce n'est pas systématique.

TGV : Les TGV première et deuxième génération acceptent les vélos mais le billet doit être acheté obligatoirement au guichet d'une gare avec la réservation du vélo. À partir de Nantes les TGV qui vont sur Paris, Lille (Roissy) et Strasbourg acceptent en général les vélos. (Vérifier avant sur internet si le logo vélo est présent). Sur les TGV Sud Est (duplex) aucun TGV ne prend les vélos. (c'est le progrès merci la SNCF). Pour aller vers Lyon il faut jongler avec les TER.

À l'étranger : C'est un peu comme en France les trains régionaux acceptent les vélos. Un conseil utilisez le site de la Deutsch Bahn (en français) : <http://www.bahn.de/i/view/FRA/fr/index.shtml> allez dans les options et cochez la case « vélo ». Ce site vous indique l'ensemble des trajets en Europe et même parfois au-delà.

Les accès aux quais des gares SNCF en France sont parfois difficiles ! Un exemple à Nantes où pourtant un beau panneau nous indique que cette gare est aménagée pour les vélos. Mais si vous voulez accéder à certains quais il vous faudra hisser votre engin sur cette étroite goulotte, essayer avec vos sacoches c'est formidable bon on va vous dire qu'ailleurs il n'y a rien.

Bretagne Finistère

Le Conseil général du Finistère va mener du 6 juillet jusqu'au 2 septembre 2013 (horaires d'été) une expérimentation d'embarquement des vélos dans les cars sur quelques lignes du réseau Penn-ar-Bed. Le dispositif permettra d'embarquer jusqu'à 8 vélos sur un rack positionné à l'arrière du car. Cette expérimentation sera menée sur 4 lignes du réseau Penn-ar-Bed Brest-Le Conquet ; Morlaix-Carhaix ; Quimper-Audierne-Plogoff (pointe du raz) ; Quimper-Pont l'Abbé-Saint-Guérolé.

UNE ÉQUIPE PLACE AU VÉLO POUR PARTICIPER AU DÉFI DES FAMILLES À ÉNERGIE POSITIVE ?

Le défi des familles à énergie positive (FAEP) permet de faire des économies d'énergie :

- pour son budget et pour l'environnement,
- à la maison, en famille et en discutant avec des voisins, des amis ou des personnes d'une association,
- à travers les gestes de la vie quotidienne, sans faire d'investissement,
- sur le chauffage, l'eau chaude et électricité mais sans les bougies ni le lavage à l'eau froide,
- en apprenant les bons gestes d'économies d'énergie, avec les conseils de l'Espace Info Énergie (EIE).
- en s'organisant en équipe avec un capitaine qui fait le relais avec l'EIE.

La prochaine édition du défi aura lieu entre novembre 2013 et avril 2014 ; mais on peut dès maintenant contacter d'autres personnes en vue de constituer une future équipe. Pourquoi pas une ou deux équipes de l'association Place Au Vélo pour cette prochaine édition ?

Si vous êtes intéressés, prenez contact avec Lucie Prunault (Espace Info Énergie de Nantes) : lp@alisee.org

Site internet du défi : <http://paysdelaloire.familles-a-energie-positive.fr/> vous pouvez y consulter (en partie haute) des documents comme le «guide des 100 eco-gestes».

LES PLASSOVÉLISTES ÉCRIVENT

EN FAMILLE À VÉLO DANS NANTES AVEC DES PETITS : C'EST COMME CELA QUE L'ON FAIT PROGRESSER LE VÉLO !

Voilà 1 an que notre fille Léonie (6,5 ans) va quasiment tous les jours à l'école à vélo distante de 900m de notre domicile. En 1 an de pratique, c'est impressionnant de voir comment elle a évolué. Il faut inciter les parents à accompagner leurs enfants à vélo sur le chemin de l'école. Avec 1 an de recul, je peux dédramatiser la cohabitation cycliste enfant et voitures. A maintes reprises, les automobilistes nous ont laissés traverser ce double rond-point ; un petit appel de phare ou signe de la main et nous passons. Par ailleurs, pour aller aussi en ville à vélo avec les enfants, j'ai très souvent pu apprécier la bienveillance des automobilistes envers les petits à vélo. Je reconnais néanmoins qu'on n'a pas fait plaisir à tous les parents de l'école. Depuis le printemps dernier où notre fille va à l'école à vélo, elle a donné un argument à ses camarades pour qu'eux aussi fassent de même ! Les parents ne pouvaient plus leur dire non, vu que Léonie le faisait ! Certains parents ont vu jaune... mais Léonie quant à elle était fière ; et moi soulagée physiquement de ne plus tracter deux enfants dans la même carriole !

Mais tout ne s'est pas fait du jour au lendemain.

Nous avons commencé par acheter une carriole à vélo quand Léonie a eu un an. Le Papa allait déjà travailler tous les jours à vélo et l'assistante maternelle n'était qu'à 1 km de la maison. Léonie a donc baigné dans le vélo depuis toute petite. A 20 mois, nous parcourions la Loire à Vélo pour son plus grand plaisir et le nôtre ! À 3 ans, elle voulait pédaler comme nous, sans petite roulette, mais ce n'était pas si simple ! Papa et maman en ayant marre de courir derrière elle, on a acheté une draisienne. En 15 jours elle a trouvé son équilibre. Léonie, à 3 ans, pédalait enfin seule ! Nous nous sommes alors équipés d'un Follow-me ; dispositif qui se fixe à l'arrière d'un vélo adulte (droit ou couché) en bloquant la roue avant de l'enfant. L'avantage de ce dispositif c'est qu'il se replie quand l'enfant est détaché et roule en autonomie, mais aussi qu'il permet à l'adulte de tirer un vélo enfant sans enfant



dessus. C'est bien pratique par exemple, quand on décide d'aller chercher l'enfant à l'école à vélo, mais que le vélo de l'enfant est resté à la maison et non à l'école... Alors là, vous faites sensation, car peu de personnes connaissent ce système !

Depuis, le petit frère a grandi. A 1 an Anatole regardait déjà les vélos de la famille. A 1,5 an, il est monté sur la draisienne et à 2,5 ans, il savait faire du vélo 14» sans passer par la case stabilisateur ! Au départ, les enfants marchent assis sur la draisienne, puis petit à petit impulsent un mouvement de balancier et enfin se lancent et atteignent facilement 8-9 km/h sur le plat ! Maintenant Anatole va avoir 4 ans et nous tanne pour aller à l'école à vélo ! Le samedi matin il commence à accompagner sa sœur à son activité, la circulation étant moindre car il n'y a pas de voie cyclable pour aller de la maison à l'école. Désormais quand on va en ville en famille, on passe par les bords de l'Erdre. Dès qu'on arrive en ville après le pont de la Motte rouge, Anatole s'attache au vélo de papa.

Voilà, la messe est dite. Profiter des beaux jours à venir pour pédaler en famille et accompagner vos enfants à l'école à vélo.

Gwenaëlle, Frédéric Léonie et Anatole

LE MAUVAIS AMÉNAGEMENT DU QUAI DE VERSAILLES (ENCORE UNE NOUVELLE CHUTE !)

Je m'apprêtais à doubler un piéton qui se trouvait sur la voie cyclable (et qui se dirigeait dans la même direction que moi). Je me suis donc déporté sur la partie du trottoir réservée aux piétons. Après l'avoir dépassé et au moment de remonter sur la partie piste cyclable, ma roue a cogné contre la légère marche qui fait la séparation vélos/piétons.

J'ai chuté lourdement sur le flanc droit. Ma tête a heurté un montant métallique du banc de la station de tram...

J'attribue donc ma chute à cette marche, ainsi qu'à l'ignorance/insouciance/négligence du piéton. Je préconise donc un aménagement plus clair, plus lisible, et plus large pour que les piétons et cyclistes ne se retrouvent plus en «conflit» comme c'est trop souvent le cas. D'autant qu'au début du Quai de Versailles, ainsi qu'à hauteur de la station St Mihiel un goulot d'étranglement oblige piétons et cyclistes à partager, sur une courte distance, le même morceau de trottoir. Cela occasionne régulièrement des situations dangereuses, notamment quand un tram vient de déverser son flot de passagers.

Guillaume

Commentaire de Place au Vélo : *malgré des demandes répétées de réorganiser cet axe par PAV et le conseil de quartier, Nantes Métropole n'envisage pas de revoir ce maillon de l'axe cyclable nord-sud sécurisé !*



SORTIES DE PLACE AU VÉLO

Consultez l'agenda du site de Place au Vélo pour les sorties programmées souvent au dernier moment...

Bicyc'LETTRE

Journal de l'association nantaise "Place au vélo" - Mai 2013 - n°95

SUR VOTRE AGENDA

Samedi 25 mai

10H00 place du port Communeau : 8^{ème} couche de peinture de la bande cyclable rue de Strasbourg. On ne lâchera pas !

Samedi 1^{er} et 15 juin

Brico-vélo 14-18h 8 rue d'Auvours

Dimanche 9 juin : Fête du Vélo

Parcours inédit entre l'Erdre et la Loire, à la découverte de la campagne de Carquefou, de la voie verte Carquefou - Saint Mars-la-Jaille, des hauteurs de Mauves-sur-Loire, avec un retour par la rive nord des bords de Loire.

Mercredi 12 juin

La Montagne Place du Marché 9h/12h Contrôle technique gratuit et marquage des vélos (tarif 6 euros par vélo)

Samedi 22 juin

St Sébastien-sur-Loire Boulevard des Pas Enchantés 15h/19h Contrôle technique gratuit et marquage des vélos (tarif à confirmer)

Samedi 29 juin

Vertou Parc de la Sèvre 13h30/18h Contrôle technique gratuit et marquage des vélos (tarif 6 euros par vélo)

Samedi 8 et 22 juin

Poursuite des brico vélos le samedi en partenariat avec Vélocampus

Samedi 6 juillet

Brico-vélo 14-18h 8 rue d'Auvours

Avril à juin

coaching vélo

Consultez l'agenda du site de Place au Vélo pour les mises à jour.

Renouvellement d'adhésion

si vous avez un astérisque sur votre bande adresse, c'est que vous n'avez pas réadhéré pour 2013. Envoyez votre chèque ou passez au local.

La Bicyc'Lettre est éditée par Place au Vélo Nantes, 1 rue d'Auvours 44000 Nantes • tél : 02 40 200 400 • contact : Nantes@fubicy.org • Internet : <http://placeauvelo-nantes.fr> • Directeur de la publication : Jean-Paul Berthelot • Rédacteur en chef : Jean-Paul Berthelot • Conception graphique : Sapristi 02 40 49 81 74 • Impression : RDS, 12 rue Alain Barbe-Torte 44000 Nantes • N° ISSN : 2106-7120 • Ce numéro a été tiré à 1100 exemplaires. Revue bimestrielle, 5 numéros par an • Ont participé à ce numéro : Jean-Paul Berthelot ; Loïc Boche ; Daniel Daoulas ; Dominique Dupont ; Marc Peroy ; Christophe Raverdy ; Capucine Saez ; Jean Claude Voirpy



Retrouvez-nous

au local pour le rendez-vous hebdomadaire tous les jeudis de 17h à 20h
1, rue d'Auvours - 44000 Nantes
tél > 02 40 200 400
portable > 06 27 200 655

et aussi sur internet

mail > nantes@fubicy.org
site > <http://placeauvelo-nantes.fr>

Bulletin d'adhésion

J'adhère à Place au Vélo et je recevrai le journal la Bicyc'lettre

Individuel 15 euros - Famille 20 euros
 Réduit 5 euros

et en plus : Abonnement à Vélocité 16 euros (magazine national de la FUB)

Je souhaite soutenir financièrement les actions de Place au Vélo et je fais un don deeuros
Paiement par chèque en espèces

Boîte aux lettres accessible pour nos porteurs bénévoles Oui Non

Nom

Prénom

Adresse

Code postal Ville

Tél

E-mail

Je souhaite recevoir le journal par courrier électronique

Oui Non

L'adhésion à Place au Vélo permet également :

- le marquage des vélos à prix réduit
- des accessoires à prix réduits
- des réductions chez les partenaires (consulter notre site internet)